

CENTRE ÉLISABETH-BRUYÈRE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

29 SEPTEMBRE 2021

À une réunion régulière de son conseil d'établissement ayant eu lieu le 29 septembre 2021 à son centre situé au 225, rue Perreault Est, Rouyn-Noranda

SONT PRÉSENTS :

Monsieur David Robitaille, représentant des groupes socioéconomiques
Madame Annick Carrière, représentante des groupes communautaires
Madame Geneviève Mercier, représentante des groupes communautaires
Madame Madeleine Leclerc, représentante du personnel professionnel
Madame Patricia Lambert, enseignante
Madame Annie Dumont, enseignante
Monsieur Roch Lavoie, enseignant
Madame Mélissa Guilbault, élève
Madame Marie-Pierre Godbout, directrice
Madame Manon Turgeon, représentante du personnel de soutien

SONT ABSENTES :

Madame Manon St-Jean, enseignante, absente
Madame Jade Fedrigucci-Deschênes, élève

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Godbout se présente et souhaite la bienvenue à tous les membres. Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 16 h 45.

2. NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DES OFFICIERS

Madame Godbout explique et procède à la mise en candidature des postes au sein des membres du conseil d'établissement.

Il est proposé par M^{me} Geneviève Mercier, appuyée par M. Roch Lavoie, de nommer les personnes ci-dessous, ce qui est résolu à l'unanimité.

Président : David Robitaille

Vice-présidente : Annick Carrière

Secrétaire-trésorière : Manon Turgeon

3. DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Monsieur Robitaille explique, qu'à toutes les années, les membres du conseil d'établissement doivent remplir la déclaration d'intérêt dans le but d'éviter un conflit d'intérêt en lien avec l'établissement scolaire, conformément aux articles 70 et 71 de la Loi sur l'instruction publique et à l'article 324 du Code civil du Québec. Les déclarations d'intérêt sont remplies et remises, à l'exception d'une élève absente.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Madeleine Leclerc, appuyée par M^{me} Geneviève Mercier, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, ce qui est résolu à l'unanimité.

21/22/898

21/22/899

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 JUIN 2021 ET SUIVI

21/22/900

Il est proposé par M^{me} Annick Carrière, appuyée par M^{me} Annie Dumont, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 16 juin 2021, ce qui est résolu à l'unanimité.

6. DEMANDES VERBALES DE L'ASSISTANCE

Aucune demande.

7. TRAVAUX DU CONSEIL

A) Formation obligatoire des membres

Depuis 2020-2021, le gouvernement oblige une formation à tous les membres d'un conseil d'établissement d'école et de centre. Madame Godbout propose de joindre le document (ou la fiche thématique) seulement lorsque le sujet sera inscrit à l'ordre du jour. Cette façon de faire évitera à tous d'effectuer la lecture complète de tous les documents de formation en début d'année. Tous les membres sont en accord avec cette proposition. La secrétaire fera parvenir à tous les membres le lien internet afin que chacun puisse visionner les capsules.

B) Budget du conseil d'établissement

Madame Godbout nous informe que le budget pour les dépenses du conseil d'établissement a été établi à 600 \$ pour 2021-2022. Une partie des dépenses ira sur la préparation du goûter étant donné que les réunions auront lieu en présentiel. Nous remercions les élèves du secteur « Intégration sociale » pour la préparation du repas.

C) Proposition et adoption du calendrier des réunions pour 2021-2022

Étant donné que plusieurs rencontres ont lieu les mardis au Centre de services scolaire, les réunions de notre conseil auront lieu les lundis aux dates suivantes :

- ⇒ Le mercredi 29 septembre 2021, 16 h 45;
- ⇒ Le lundi 29 novembre 2021, 16 h 45;
- ⇒ Le lundi 7 février 2022, 16 h 45;
- ⇒ Le lundi 4 avril 2022, 16 h 45;
- ⇒ Le lundi 6 juin 2022, 16 h 45.

21/22/901

Il est proposé par M^{me} Annie Dumont, appuyée par M^{me} Patricia Lambert, d'adopter le calendrier des réunions du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022, ce qui est résolu à l'unanimité.

D) Plan de travail du conseil d'établissement

Madame Godbout présente le projet du plan de travail du conseil d'établissement pour 2021-2022. Les points sont sujets à être modifiés au courant de l'année.

E) Règles de régie interne du conseil d'établissement

Le document est remis à chaque membre et madame Godbout mentionne qu'aucune modification n'a été apportée au document depuis l'an passé.

8. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2020-2021 DU CENTRE

Madame Godbout présente brièvement, page par page, le rapport annuel du Centre. Quelques modifications devront être apportées :

- Ajouter le nom des deux nouvelles élèves sur la liste des membres du CE;
- Ajouter la liste des élèves qui se sont mérité les bourses au Gala Reconnaissance;
- Modifier le tableau du budget, ce n'était pas la dernière version;
- Dans la liste de nos collaborateurs externes, ajouter Ressourcerie Bernard Hamel;
- Modifier « Centre local d'emploi » pour « Services Québec ».

21/22/902

Il est proposé par M^{me} Annick Carrière, appuyée par M^{me} Annie Dumont, d'adopter le rapport annuel 2020-2021 du centre Élisabeth-Bruyère en y apportant les corrections nécessaires, ce qui est résolu à l'unanimité.

9. ADOPTION DES LOCATIONS DE SALLES OU DE LOCAUX, DES DEMANDES D’AFFICHAGE ET DES DEMANDES DE SORTIES

Madame Godbout fait état des demandes de location de salles et locaux en présentant le tableau annuel 2021-2022. Les nouvelles demandes 2021-2022 seront approuvées au fur et à mesure lors des prochaines réunions.

21/22/903

Il est proposé par M^{me} Manon Turgeon, appuyée par M^{me} Madeleine Leclerc, d'adopter les demandes annuelles de location de locaux, ce qui est résolu à l'unanimité.

10. OBJECTIFS ET PRINCIPES DE RÉPARTITION ANNUELLE DES REVENUS 2022-2023

Madame Godbout présente le document « Objectifs et principes de répartition annuelle des revenus 2022-2023 » en précisant que le Comité de répartition des ressources a comme mandat de répartir équitablement les revenus CSSRN en tenant compte des besoins exprimés par les établissements d'enseignement.

21/22/904

Il est proposé par M. Roch Lavoie, appuyé par M^{me} Annick Carrière, d'adopter le document « Objectifs et principes de répartition annuelle des revenus 2022-2023 », ce qui est résolu à l'unanimité.

11. CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS

A) Absences et changements en personnel

- Départ à la retraite : Lucie Caron, enseignante en mathématique
- Salle d'examens : Coralie Cloutier, nouvelle agente de bureau II
- Congé maladie prolongé : Sonia Levesque (orthopédagogue). Nous avons une ressource d'aide à temps partiel (Isabelle Mercier).
- TES en Insertion sociale : Malorie Bizier

B) Organisation scolaire 2020-2021 et bilan de la rentrée

- Nous avons eu une belle rentrée scolaire.
- Les élèves sont moins au rendez-vous cette année (baisse de la clientèle).
- Nous avons une belle équipe enseignante (bonnes recrues qualifiées).
- Aucun changement au niveau des consignes de la Covid et tous collaborent très bien et les habitudes sont maintenues.
- Francisation : Dû à une baisse du taux de présence, nous avons modifié notre offre pour 2021-2022 (2 demi-journées et 4 soirs par semaine).
- Insertion sociale : Depuis la rentrée scolaire, nous avons combiné les volets 1 et 2, mais le volet 2 sera ouvert en octobre.

C) Nouvelles des partenaires

- Madame Annick Carrière nous informe que Le Carrefour a obtenu plusieurs références sur papier, mais peu en présentiel. L'organisme a dispensé plusieurs ateliers sur la recherche d'emploi et les entrevues. Une formation sur le budget sera présentée le 7 octobre prochain par M. Rémi Nolet. Elle nous informe également qu'une somme de 1000 \$ est allouée par année aux élèves impliqués dans des projets. Il ne faut pas hésiter à leur faire des références.
- Madame Geneviève Mercier nous informe que la Ressourcerie Bernard-Hamel travaille actuellement sur un projet de relocalisation, à suivre. Ils sont toujours ouverts à recevoir des stagiaires-élèves de la clientèle CEB.
- Monsieur David Robitaille nous informe que Services Québec travaille présentement à effectuer un virage numérique (formulaires informatiques). Il réitère de ne pas hésiter à leur référer des élèves éprouvant des difficultés financières.

12. AFFAIRES NOUVELLES

Rien à rapporter à ce point.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

21/22/905

Il est proposé par M^{me} Geneviève Mercier, appuyée par M^{me} Annick Carrière, de lever la réunion. Il est 18 h 28 lorsque se termine la réunion.

David Robitaille, président

Manon Turgeon, secrétaire-trésorière